

Dites NON ! au nouveau compteur électrique Linky

Factures qui augmentent, incendies, pannes à répétition, radiofréquences cancérigènes, électrosensibilité...

EDF / ERDF veut remplacer 35 millions de compteurs (dont le vôtre)

Nous devons refuser collectivement !

Contact local :

Prévenez votre famille et vos amis, car la presse n'en parle presque pas.

Pour en savoir plus :
www.santepublique-editions.fr



Les Associations locales Parthenay21 – Terre de Clayes – SGNE dénoncent le Linky :

- **Gâchis pour l'environnement**
- **Danger pour la santé et le matériel**
- **Gâchis économique**
- **Danger pour les libertés**
- **Rupture par ErDF de notre contrat de fourniture**

Nous vous joignons un courrier type qui permet de refuser le compteur Linky. Ce courrier peut être envoyé dès aujourd'hui à ErDF.

Nous pouvons vous fournir le fichier .doc du courrier type, envoyez nous un email à :

STOPLINKY.CLAYES.PARTHENAY.STGILLES@OUTLOOK.FR

SIGNEZ LA PETITION :

« STOP LINKY SUR NOS COMMUNES » sur CHANGE.ORG

Cher Voisin, Chère Voisine,

ErDF installe dans nos communes, depuis décembre 2015, des compteurs électriques connectés dits « intelligents » LINKY. Ces compteurs rayonneront par CPL -Courants Porteurs en Ligne- avec intrusion d'ondes électromagnétiques dans TOUTES LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES de nos habitations. Les CPL induisent un brouillard électromagnétique dans tous les câbles électriques et appareils ménagers qui se transforment par la même occasion en antennes-relais.

Nos câbles sont prévus pour transporter uniquement les basses fréquences de l'électricité à 50 hertz, celle délivrée contractuellement par ErDF. Les CPL, Courants Porteurs en Lignes oscillent à des radiofréquences comprises entre 74 KHz et 490 KHz, soit 1500 à 10.000 fois plus élevées.

Les CPL sont générés à partir d'un boîtier appelé « Concentrateur » et par les compteurs Linky interconnectés sur un quartier. ErDF installe un « Concentrateur » dans chaque poste de distribution HTA/BT qui dessert un quartier d'environ 50 clients. Celui-ci permettra de collecter les informations et d'envoyer des ordres de gestion sur chaque compteur Linky. Le « Concentrateur » équipé d'une antenne-relais GPRS renverra ces données vers les centraux ErDF.

GACHIS POUR L'ENVIRONNEMENT: Linky est énergivore : un rapport ADEME de 2011 précise que le déploiement des 35 millions de ces compteurs va entraîner un gaspillage d'électricité supplémentaire estimée à 0,5 TWH, soit l'équivalent d'un an de consommation de 170 000 foyers.

DEGATS MATERIELS : pannes et incendies possibles de tous équipements électriques et électroniques chez les particuliers et dans les entreprises.

8 incendies provoqués par des LINKY pendant la phase d'expérimentation en 2010-2011, ont été reconnus par le responsable LINKY d'ErDF, le 16 janvier 2016 sur RMC.

Au Canada, après le déclenchement de 8 incendies, la région Saskatchewan a ordonné le retrait obligatoire de 105.000 compteurs communicants.

DEGATS SUR LA SANTE: Sont constatés migraines, vertiges, insomnies, crampes, nausées, palpitations cardiaques, problèmes de concentration et de mémoire, saignements du nez, intolérance à la lumière, etc. jusqu'à l'apparition d'une électro-sensibilité déclarée.

Depuis le 31 mai 2011, les radiofréquences qu'émet le LINKY sont officiellement reconnues « POTENTIELLEMENT CANCÉRIGÈNES » par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), qui dépend de l'OMS.

En Suède 150.000 patients électro-hypersensibles sont officiellement reconnus pour huit millions d'habitants.

INTERETS ECONOMIQUES des uns, DEGATS pour les autres : les profits importants des sociétés privées (fournisseurs, distributeurs, producteurs, équipementiers) se feront sur le dos des citoyens ou usagers.

Malgré cela seules deux des six entreprises qui fabriquent le Linky sont françaises.

(www.liberation.fr/futurs/2015/11/30)

Les SEPT MILLIARDS D'EUROS, coût estimé du programme, seront épongés par l'AUGMENTATION DE NOS FACTURES. L'enquête « On n'est plus des pigeons ! », diffusée sur France 4 le 29 Fév. 2016, nous informe

que les nouveaux abonnements ont effectivement augmenté dans la zone test de Lyon. Les compteurs connectés chez les petits consommateurs ont été **REFUSÉS** par l'Allemagne, pour des raisons économiques.

Moins de service pour plus cher : Nos compteurs actuels permettent de visualiser en direct notre consommation instantanée. Avec Linky vous devrez aller chercher l'information sur internet, et celle-ci ne sera disponible qu'à partir du lendemain.

En outre, Linky ne tolère plus de surintensité lors du démarrage d'un moteur (ex. machine à laver), provoquant des disjonctages plus fréquents. En conséquence, de nombreux usagers devront demander une puissance supérieure, en souscrivant un abonnement plus cher.

INTRUSION DANS NOS FOYERS aux conséquences multiples : La transmission, à tout instant, des données de consommation électrique de chaque foyer permet la **SURVEILLANCE GENERALISÉE DE LA POPULATION**.

Le fait d'informatiser la distribution d'électricité rendra la France vulnérable au **PIRATAGE**, au **CYBER-TERRORISME**, au **BLACK-OUT**.

Les logements connectés, repérés à distance comme étant inoccupés, seront des cibles idéales pour les cambrioleurs.

Saine gestion ? Le système LINKY permet aux « opérateurs d'effacement », sociétés privées, d'**ÉTEINDRE À DISTANCE** nos appareils électriques lors des « pointes » de consommation.

L'exploitation commerciale des données, à notre insu, est connue de tous.

NOUS AVONS LE DROIT DE REFUSER LINKY : Notre contrat précise qu'ErDF doit nous fournir du 50 HHz. ErDF va rajouter des CPL à des fréquences comprises entre 74 KHz à 490Khz, **ERDF NE RESPECTE PLUS SON CONTRAT**.

D'autres compteurs communicants sont également prévus ; GAZPAR pour le gaz ainsi qu'un compteur communicant individuel pour l'eau. Mais AUCUNE SANCTION N'EST PREVUE EN CAS DE REFUS DU LINKY, GAZPAR, et du compteur communicant individuel EAU. Donc nous pouvons les refuser !

La multinationale EDF et sa filiale ErDF veulent aller très vite : l'**INSTALLATION MASSIVE** des compteurs Linky par des sous-traitants a débuté le 1^{er} décembre 2015 sur le mode du "mitage", une rue par-ci, une rue par là (et non par quartiers entiers), et ce dans tous les départements.

Surveillons ce qui se passe dans notre ville ! Pour la circulation des données, ErDF installe déjà, dans chaque poste de distribution d'électricité de la commune, un **CONCENTRATEUR** : celui-ci génère du CPL dans **TOUTES LES HABITATIONS**. Chaque nouveau compteur installé démultiplie cette pollution.

Seul le Maire est en capacité d'empêcher totalement le déploiement Linky sur notre commune. De nombreuses COMMUNES françaises ont récemment INTERDIT le déploiement du LINKY et du GAZPAR sur leur territoire. Les communes propriétaires des compteurs en sont responsables. Or depuis 2001 toutes les assurances excluent de leurs garanties tout risque lié aux champs électromagnétiques.

Il est urgent que l'ensemble des habitants refuse Linky pour éviter ces rayonnements de radiofréquences et qu'une décision collective puisse intervenir très rapidement pour nous protéger, nous et nos enfants.

COMMENT AGIR ? Nous vous invitons :

- à nous envoyer un email avec votre nom, prénom et le nom de votre commune, afin de constituer une **liste de diffusion**, et vous tenir informés
STOPLINKY.CLAYES.PARTHENAY.STGILLES@OUTLOOK.FR
- à signer la **pétition** pour soutenir nos élus locaux à refuser le déploiement Linky sur nos communes: « **STOP LINKY sur nos communes** » sur **CHANGE.ORG** (taper le titre sans oublier les **guillemets dans le moteur de recherche Change.org**)
- à envoyer à ErDF, par lettre recommandée avec AR, dès aujourd'hui **le courrier type de refus** du compteur Linky (que nous pouvons vous adresser par mail aux formats .doc et .pdf).

Cordialement,

Les associations : Parthenay21 / Terre de Clayes / SGNE,

Pour plus d'informations : **refus.linky.gazpar.free.fr** ; **robindestoits.org** ; **crireem.org** ; **priartem.fr** ; **electrosensible.org**